

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

⋄ 4HεH I : Ⓞ Hεε V : I I εX X : I ⋄ Vε : Ⓞ ⋄ I

X⋄ Ⓞ V⋄ UεX I Hεε H : V⋄ X εHε εε : Q I XεHε : Hεε

X⋄ Hε εε ⋄ X I + Ⓞ Hεε Uε I V X : Hε ⋄ ε I

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et langues étrangères

FILIERE : Lettres et langues françaises.

SPECIALITE : Didactique des textes et du discours

Titre

L'imaginaire linguistique à travers les toponymes à Ain El Hammam
(Tizi-Ouzou)

Présenté par : Gaouali Djedjiga

Gareche Fetta

Encadré par : Halouane Hacene

Jury de soutenance :

Mellal Rachid, Maitre assistant.A, à UMMTO, président

Mahdi Yazid, Maitre assistant.A, à UMMTO, examinateur

Promotion : 2015/2016

Dédicaces

A mes chers parents

Ma sœur Marie

Mon frère Kiki

A tous mes ami(e)s et plus particulièrement mes chères « Tina, Saloua et Tina », qui m'ont soutenu tout au long de mon travail.

DJEDJIGA

Dédicaces

Je dédie ce travail à ceux que j'aime.

FETTA.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance et nos remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. Plus particulièrement :

Notre encadreur, M. HALOUANE HACENE, qui nous a gratifié de ses conseils et ses orientations.

Nous remercions également les membres de jury qui ont accepté de lire ce travail et de l'évaluer.

Nous tenons à remercier M. Oussalem, M. Yazid, M. Khati, M. Ibri et M^{lle} Halouane, pour leur aide et leurs conseils précieux.

Djedjiga

Fetta

Table des matières

Introduction :	p1
Chapitre 1: Définition de quelques concepts sociolinguistiques	
a-Le contact de langues	p3
a.1 : Le bilinguisme	p4
a.2 La diglossie.....	p5
b-Les variations linguistiques	p6
b.1 variation selon les usagers :	
b.1.1 variation diachronique.....	p6
b.1.2 variation dia topique	p6
b.1.3 variation diastratique	p7
b.2 variation selon l'usage :	
b.2.1 la variation diaphastique	p 7
c- Le comportement linguistique:	
c.1 : Les attitudes et les représentations linguistiques.....	p 8
c.2 : L'imaginaire linguistique	p 9
c-2-1 : Normes objectives	p 9
c-2-2 : Normes subjectives.....	p 9
c-2-2-1 : Normes prescriptives	p 9
c-2-2-2 : Normes fictives.....	p10
c-2-2-3 : Normes communicationnelles	p10
c-2-2-4 : Normes évaluatives	p10

Chapitre 2 : Onomastique et nom propre

1- L'onomastique.

1.1: Définition p11

1.2 : Objet et objectif p11

1.3 : Les branches de l'onomastique p11

2- Toponymie et toponyme :

2.1 : La toponymie p12

2.2 : Objet et objectif..... p12

2.3 : Le toponyme..... p12

2.4 : Les branches de la toponymie p13

2.4.1.Les hydronymes p13

2.4.2.Les oronymes p13

2.4.3.Les hagionymes p13

2.4.4.Les micro-toponymes p13

3- Le nom propre :

3.1 : Définition p14

3.2 : Classes du nom propre p14

Deuxième partie

Partie pratique : La monographie de la région (Ain El Hammam)/Corpus et analyse des données

1-Monographie de la région p15

2-Le climat p 15

3-Activités économiques p15

4-Urbanisation	p16
5-Education	p16
6-Culture.....	p16
7-Bref aperçu historique	p16
8-Présentation du corpus et Terrain d'enquête.....	p18
9- Le questionnaire.....	p19
10-L'analyse des données	p23
Conclusion	p39

Bibliographie

Introduction

L'onomastique est la science carrefour où se trouvent et se croisent deux études : la toponymie et l'anthroponymie. La toponymie s'intéresse aux noms des lieux, quant à l'anthroponymie, elle s'occupe des noms de personnes.

La toponymie est considérée comme la marque éternelle de l'histoire d'un pays, de ses frontières et de son identité.

Ainsi, notre pays a connu durant son histoire de nombreuses conquêtes et a perdu beaucoup de ses repères que l'on peut retrouver grâce à la toponymie qui présente, en l'occurrence, des preuves irréfutables d'authenticité.

Par ailleurs, le modèle de l'imaginaire linguistique a été élaboré à partir d'une réflexion sur les représentations sociales de la langue et sur leur rôle dans l'évolution de la langue. Nous remarquons que c'est les clichés et stéréotypes qui structurent l'imaginaire, « dans la mesure où ce modèle réunit, dans une grille d'analyse cohérente et relativement exhaustive, les différentes opinions émises par les locuteurs sur leur langue et sur les usages qu'ils en font, il peut servir de cadre de référence pour l'analyse de plusieurs types de discours sur la langue »¹

✓ Présentation du sujet :

Le travail que nous allons présenter consiste à appliquer le modèle de l'imaginaire linguistique, élaboré par Anne-Marie Houdebine, sur le choix de la nomination d'un tel lieu avec un tel nom.

Nous nous intéresserons à l'imaginaire linguistique sur le fait de nommer un lieu. Ce modèle s'avère adéquat pour cerner les attitudes des gens (habitants de Ain El Hammam), à ce qu'il pensent de la "toponymie", et c'est à partir de ce phénomène que va se structurer leur imaginaire linguistique à travers la toponymie.

✓ L'intension du choix du sujet :

Dans notre étude, nous voulons comprendre l'imaginaire linguistique des gens (habitants) d'Ain El Hammam, ainsi que leurs comportements face aux divers problèmes de la langue.

1-<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-47.htm>

Introduction

Nous tenterons de comprendre d'où viennent les différentes nominations des lieux de cette région.

De ce point de vue, il est fortement nécessaire de savoir et comprendre comment l'imaginaire influence la façon dont les gens attribuent des noms à des lieux.

✓ **Problématique. :**

Notre recherche repose sur une problématique à laquelle nous allons répondre tout ou long de ce travail.

Elle se résume dans les questions suivantes :

-Quelle est l'imaginaire linguistique des gens (habitants de Michelet) à l'égard de la toponymie de leur région sachant que toponyme appartient à une langue?

- Les toponymes découlent-ils d'une même origine ?

- Sur quel principe se base-t-on pour attribuer ces toponymes ?

Pour ce faire nous allons émettre quelques hypothèses.

✓ **Hypothèses :**

Les imaginaires linguistiques des gens de cette région seraient divers, à cause de l'arabisation, et de la colonisation.

- Pour ce qui est du phénomène de l'arabisation, nous supposons que c'est dû au fait que la langue arabe est la première langue officielle de l'Algérie.

- le croisement des différentes civilisations à travers le temps ainsi que la co-présence de diverses variétés linguistiques serait également le moyen de transporter des noms à des lieux géographiquement éloignés, en gardant leur forme originelle ou pas.

Chapitre 1

**Définition de quelques concepts
sociolinguistiques**

L'Algérie est un pays plurilingue, elle se caractérise par la coexistence de plusieurs variétés linguistiques qui ont des statuts différents. Les langues en présence sont :

-La langue arabe (classique), la langue nationale, elle est utilisée dans tous les domaines (le secteur juridique, le système éducatif), c'est aussi la langue du prestige.

-L'arabe algérien, est la langue maternelle de la plus grande partie de la population du pays ; elle est utilisée dans les lieux publics ; mais elle ne bénéficie pas d'un statut officiel.

-La langue berbère avec ses variantes occupe une place pas moins importante que l'arabe dialectal, elle recouvre plusieurs régions du pays avec, souvent, des variations géographiques.

Et enfin le français qui reste présent et a pris une place dans différents domaines.

Toutes ces langues qui cohabitent en Algérie sont en contact se rencontrent inévitablement et donnent à voir, ce qui est dit par « phénomène de contact des langues ».

1) Le contact de langues :

Selon Dubois J A, le contact de langues est *« l'événement concret qui provoque le bilinguisme, et en pose des problèmes, le contact de langues peut avoir des raisons géographique, aux frontières de deux communautés linguistiques. Les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle tantôt, celle de la communauté voisine(...) ou quand un individu se déplaçant pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser, à un certain moment, une autre langue que la sienne »*¹

On peut donc distinguer, selon cette définition, l'existence d'un bilinguisme individuel (bilinguisme) qui est *« un état psychologique d'un individu qui a accès à deux ou plusieurs codes linguistiques »*², et un bilinguisme sociétal où tous les membres d'une communauté sont amenés à utiliser plus d'une langue.

Viel Wienreich (1953), ne manque pas de nous donner une définition claire à propos de cette notion, pour lui *« le contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu »*¹. Ce qui veut

1-Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1994, P115

2-Hamers.J.F et Blanc. M. *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga. Bruxelles.1989, P423

dire que la présence de deux codes linguistiques dans une société, peut avoir des conséquences sur le comportement langagier des locuteurs.

1) a. Le bilinguisme

En général, il y a différentes façons de décrire le bilinguisme, il peut se rapporter à des phénomènes différents. C'est un phénomène causé par le contact de langues, nous parlons de bilinguisme quand deux langues sont utilisées simultanément dans un même contexte spatiotemporel.

Fishman a défini le bilinguisme comme étant la « *présence de deux ou plusieurs langues et non comme la maîtrise de ces langues* »²

La notion de bilinguisme, reste très générale et désigne les usages variables de deux langues par un individu ou un groupe.

Pour certains linguistes à l'exemple de Bloomfield, il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite de deux langues en cause.

Alors que pour d'autres, ils considèrent qu'il n'existe pas de bilingue parfait, donc nous tirons de cela que le bilingue est celui qui possède d'une langue étrangère, une des quatre habilités linguistique : comprendre, parler, lire ou écrire.

« *Le bilinguisme est la mise en présence de deux langues, de telle sorte qu'il en résulte un ensemble d'interférences linguistiques, psychologique et sociologique, susceptible de déterminer un conflit de langage et donc de personnalité.* »³

1-Monique BEZIERS, Maurits VAN OVER BEKE, *le bilinguisme*, essai de définition et guide bibliographique, Librairie universitaire, LOUVAIN, 1968, p46

2-Ibid.P 112

3- Josiane F.Hammers, *contact de langues in* Moreau, Marie Louise, *sociolinguistique, concepts de base* (1997).P94

1).b. La diglossie :

Du grec ancien « diglotos » signifiant bilingue, c'est un concept sociolinguistique développé par FERGUSON (1959) pour désigner une situation où deux variétés différentes d'une même langue, sont utilisées d'une manière complémentaire. Selon lui « la diglossie est le rapport stable de deux variétés linguistiques génétiquement apparentées, l'une dite (haute) « High » et l'autre dite (basse) « Low ».

De cette définition, on peut dire que la diglossie suppose l'existence de deux variétés d'un même système linguistique. Chaque variété est réservée à des fonctions et à des domaines différents, par exemple le cas de l'arabe standard qui est utilisée dans (les écoles ; administrations ; la religion et la justice) alors que l'arabe dialectal, lui, est utilisé dans la vie quotidienne.

Le terme « diglossie » a été étendu par Fishman (1967) à l'usage complémentaire de deux langues distinctes dans une communauté linguistique donnée, il a repris tous les critères établis par Ferguson concernant cette situation mise à part celui de « la parenté linguistique » ; car pour FISHMAN les langues qui sont en situation de diglossie ne sont pas forcément apparentées. Ces critères se représentent comme suite :

-la fonction : les deux variétés se distinguent sur les niveaux (phonétique, phonologique, lexical, grammaticaletc.)

-La notion de prestige : les locuteurs préfèrent utiliser la variété (H) parce que elle est supérieure et plus cohérente lorsqu' ils expriment leur idées

La standardisation : la variété (H) est prescrite dans la grammaire, alors que la variété (B) ne l'est pas.

- l'acquisition : la variété (H) est enseignée dans les écoles ; tandis que la variété (B) est acquise dans un milieu naturel.

- la stabilité : la situation diglossique est notamment stable, qui dure dans le temps

- l'héritage littéraire : la variété (H) a un héritage qui se transmet d'une génération à une autre contrairement à la variété (B).

Pour la sociolinguistique catalane et occitane, la diglossie n'est pas une distribution équilibrée et stable de deux variétés linguistiques, mais plutôt un fait conflictuel évaluatif où deux langues sont en complétion, une langue dominante et une autre dominée, les sociolinguistes catalans l'appellent le processus de l'assimilation c'est-à-dire que, c'est soit la langue dominante qui se substitue à la langue dominée dans les actes de communication, soit cette dernière impose sa normalisation, et si ce n'est pas le cas, la langue dominante peut conduire à sa disparition (langue dominée).

a- Les variations linguistiques :

Les sociolinguistiques s'intéressent essentiellement à l'usage et aux usagers. Ils proposent différents classements pour présenter la variation. Nous adoptons ici celui de FRANCOISE Gadet qui considère deux typologies de variations :

1--variation selon les usagers :

a-variation diachronique :

Introduite par Saussure (1968). Dans ce type de variation, nous nous plaçons sur un axe temporel, puisque il s'agit ici du changement de la langue selon les époques qu'elle traverse.

b-variation dia topique :

On l'appelle aussi variation régionale. Nous nous situons sur un axe géographique et la langue se répartit selon différents usages qui en sont faits d'une région à une autre.

c-variation diastratique :

Nous sommes ici sur un axe social, c'est-à-dire que nous observons les différences entre les usages que font les locuteurs, selon les classes (strates) sociales auxquelles ils appartiennent. Il est alors question de sociolectes.

2 / variation selon l'usage :

-la variation diaphastique :

Que l'on appelle également variation situationnelle ou stylistique. Ici ce n'est pas la société qui est divisée mais le locuteur qui ; selon les situations de communications dans lesquelles il emploiera divers styles ou registres dans la même langue (registre soutenu, standard, familier et vulgaire) exemple : un étudiant avec ces camarades /avec ces enseignants.

La variation (selon les usagers ou selon l'usage) se manifeste à tous les niveaux de la langue (phonique, morphologique, syntaxique et lexicale).

b- Le comportement linguistique

c-1-Les attitudes et les représentations linguistiques :

Afin de mieux exploiter le terrain d'investigation et pour une meilleure optimisation du modèle de l'imaginaire linguistique, nous allons présenter deux domaines d'études linguistiques. Ces domaines sont les attitudes linguistiques et les représentations linguistiques. Nous allons les définir pour mieux les cerner.

Tel que présenté et défini par Marie-louise Moreau « *les attitudes linguistiques sont en relation étroite et dialectique avec la sphère politique et sociale, d'une part, les comportements linguistiques, d'autre part. L'étude des attitudes constitue ainsi une composante importante dans la compréhension du changement linguistique, tant à un niveau général (pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, s'étendent... ?) que sur des points très précis, par ex : quelles valeurs sont associées à la réalisation de la voyelle finale* »¹

Parler d'attitude c'est parler des réactions des locuteurs à l'égard d'une situation ou un sujet quelconque, ça concerne le comportement de l'individu (se psychologie)

Les représentations linguistiques tiennent du psychologique et du social, ainsi, elles sont étudiées par plusieurs disciplines dont la psychologie sociale, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie et les sciences du langage, etc

Cette multiplicité de disciplines auxquelles elles appartiennent a rendu leur définition complexe. Mais chacune d'elles a apporté sa part de clarté à ce concept.

Durkheim est le premier qui a évoqué la notion de « représentation » qui doit son émergence à la psychologie sociale et en particulier, aux travaux de P. MOSCOVICI et au domaine de la psychologie qui traite, en particulier, des représentations sociales. Cette notion est connue sous multiples appellations « imaginaire linguistique », « attitude linguistique » et « représentations linguistiques ».

Dans ce sens, la représentation correspond à un ensemble d'informations et de prises de positions subjectives qui sont le fruit d'expériences individuelles et d'échanges interindividuels.

Ces représentations se constituent à partir de nos expériences et nos informations, nos savoirs, comme elles participent à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ou culturel.

On retiendra, que les représentations sont autant sociales (elles tiennent d'un savoir collectif) qu'individuelles (elles ont trait à l'expérience personnelle).

c-L'imaginaire linguistique

Notion apparue en 1957 par Anne Marie Houdebine

Le modèle de l'imaginaire linguistique, sert à expliquer les comportements langagiers ou ce qu'on appelle aussi l'attitude, du sujet/locuteur vis à vis de sa langue et de celle des autres, la langue étrangère ou la seconde qu'il apprend.

Il s'appuie sur la notion des normes (objectives, subjectives) ; les normes objectives se fragmentent en normes systémiques et statistiques, les normes subjectives sont réparties en quatre types : les normes prescriptives, les normes fictives, les normes communicationnelles et les normes évaluatives. HOUDEBINE nous les représente dans l'ordre suivant :

c-1 NORMES OBJECTIVES :

Elles se composent de normes systémiques et de normes statistiques sont des normes courantes, d'usage fréquent. La première concerne les usages aux règles de la structure de la langue, celle qu'on peut recueillir sur le terrain ; alors que la deuxième correspond à leur fréquence.

-Domenic De Lafontaine, *attitude linguistique in M.L. Moreau, Sociolinguistique, Concepts de base*, Ed. Pierre Maradaga. 2002

c-2-NORMES SUBJECTIVES :**c-2-1- Normes prescriptives :**

“Une langue idéale, ou un idéal puriste avec étayage de discours antérieur par exemple tradition grammaticale, prescription scolaire”, celle qui répond à toutes les règles de grammaire de bon usage à titre d'exemple : un journaliste, à la radio, il prononce : lkas n waman au lieu de lkas baman, il l'a appris ainsi à l'école et il se dit que c'est la meilleure manière de parler le kabyle.

c-2-2-Normes fictives :

“Un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal « subjectif » ou « pratique » ” c'est une norme qu'on ne peut pas justifier grammaticalement, mais on se dit que c'est la meilleure manière de parler cette langue, c'est un fait qui se passe dans la tête des locuteurs, c'est l'image qu'on se dessine à propos de quelque chose donc on parle de leur représentations par exemple : certains kabyles pensent que la meilleure manière de parler le berbère est de parler touarègue parce que selon eux il a moins de mots arabes .

c-2-3-Normes communicationnelles :

Accent mis sur la compréhension, l'intégration au groupe, etc.

Pour qu'une personne, par exemple, de Azzazga qui s'installe à Ait yahia, elle doit, pour mieux s'intégrer, parler avec “ye” non parce qu'elle pense, que la meilleure manière est de parler avec « ye » mais plutôt parce qu'elle le considère comme étant le meilleur moyen de communiquer .

c-2-4-Normes évaluatives :

2-4-1-auto-évaluatives : c'est lorsqu'on évalue sa propre façon de parler

2-4-2-évaluatives des usages environnants : c'est quand on évalue le parler des autres

Et pour évaluer une manière de parler, il faut une norme sur laquelle s'appuyer ; pour pouvoir la comparer à son propre parler ou bien à un parler standardisé, normatif.

Chapitre 2

Onomastique et nom propre

a- L'onomastique :

a-1 Définition : La toponymie (noms de lieux) constitue avec l'anthroponymie (noms de personnes) une des deux branches de l'onomastique ou « science du nom propre ».

L'onomastique vient du grec « *onomastikos* »¹. « *C'est une branche de la lexicologie* »². De façon globale, le terme « onomastique » recouvre les ethnonymes (noms d'ethnies) et les toponymes (noms des lieux) y compris les noms de personnes.

Au sens large, l'onomastique est : « la science du nom propre, qu'il s'agisse du nom d'un avion, d'une pile électrique, d'un rasoir, d'un robot, d'un magasin petit ou grand, d'une robe, d'un mets quelconque, etc, ou qu'il s'agisse d'une localité ou d'une personne »³

2-L'objet de l'onomastique :

Comme il est connu, l'onomastique est une branche de la linguistique, elle a pour objet l'étude des noms propres, les règles de leur apparition, de leur évolution et de leur fonctionnement dans une langue. L'onomastique a, donc, pour objet l'étude des noms propres et leur usage à travers les langues et les sociétés ; elle demeure à nos jours le moyen et l'outil qui permet de sauvegarder une langue, une culture dans une société.

3-Les branches de l'onomastique :

L'onomastique comprend deux branches essentielles : l'anthroponymie et la toponymie.

-L'anthroponymie :

Étant définie comme une étude des noms de personnes (les anthroponymes) qui, portent le reflet, l'empreinte des civilisations passées, l'anthroponymie a pour principal objet, le nom propre des personnes et ce qu'il peut véhiculer comme connotation.

Pour M. CARREZ la dénomination De l'individu se compose de deux éléments :

-Le Nom de famille ; qui n'appartient pas à l'individu et que on ne peut pas changer à titre d'exemple (Mammeri, Zola ou Laye.....etc.)

¹ Dictionnaire de linguistique, Larousse.2007

² <http://fr.wikipedia.org/wiki/onomastique>

³ Christian Baylone, Paul fabre, *les noms de lieux et de personnes*. Ed. Nathan 1982.P05

-Le prénom : il sert à désigner les individus dans la famille quand les deux ou plus portent le même nom de famille (Tinhinane ; Sabrina , Taninna etc.)

-Le surnom : qui est le nom qu'on ajoute au vrai nom d'une personne.

Quant à la toponymie, elle constituera une grande partie dans ce travail que nous avons mené.

b. Toponymie et toponyme

b.1.La toponymie :

Ayant été définie comme une partie de l'onomastique. La toponymie « *du grec topos, lieu et onoma, nom* », est une branche de l'onomastique qui étudie les toponymes, c'est -à-dire les noms propres désignant un lieu(...) »¹

C'est une science qui cherche à trouver l'origine et la signification du nom de lieu, et à quelle langue il appartient. Telle qu'elle est définie selon le Dictionnaire Larousse « *partie de l'onomastique qui étudie les noms des lieux, leurs rapports avec la langue parlée actuellement ou avec des langues disparues* »².

b.2.Objectif de la toponymie :

Il est nécessaire de signaler que son premier but est de savoir, bien connaître et pouvoir saisir la vraie signification des noms des lieux dits des toponymes, pour éviter que ces noms perdent leur sens premier.

Pour Dauzat la toponymie « *est d'abord, un chapitre « précieux de la psychologie sociale » les désignations des lieux habités et de l'environnement (rivières, plaines, vallées et montagnes sont de précieuses informations pour comprendre l'âme d'un peuple)* »³

1-<http://wikipedia.org/wiki/toponymie>

2- dictionnaire de français, larousse 2000

3- Ch, baylone et P,fabre, *les noms de lieux et de personnes*, cité par A.Dauzat P40.1982

b.3. Le toponyme :

Le toponyme est un nom propre « *nom propre servant à désigner un lieu déterminé* »³. C'est un outil de communication, il se crée par une convention sociale, et comme il transmet l'histoire d'une génération à l'autre, on peut le considérer comme étant un pont entre deux générations, l'une a vécu l'histoire, l'autre cherche à se renseigner sur les peuples qui ont conquis l'espace.

Le champ de la toponymie étant très vaste, elle est subdivisée en plusieurs branches.

b.4. Les branches de la toponymie :

Cette science (toponymie), est composée essentiellement de :

***Les hydronymes :** Les noms de cours d'eau, de lacs, rivières...etc. Parmi les noms de lieux recensés en composition avec une base hydronymique, l'on relèvera "Ain" → Ain timouchent, comme on retrouve de double toponymes "Ain Taya" les deux ont la même signification qui est la source ; Ain : de l'arabe, signifie source, et Taya : du kabyle, signifie aussi source.

***Les odonymes :**

Tout les noms désignant les voies de communication : rues, boulevards, avenues, on parle ici de la toponymie urbaine « *donner des noms aux rues c'est donner des repères pour se déplacer dans le temps comme dans l'espace* »¹, rue Didouche Mourad(Alger) boulevard Stiti(Tizi-Ouzou).

***Les oronymes :**

Les noms des montagnes, et généralement de reliefs du terrain ; Montagne des lions (Oran).

***Les hagionymes :**

Ce sont des noms de saints ou tout ce qui est religieux. Ces noms témoignent de l'ethnographie d'un culte qui s'adresse aux morts ; sidi oudris, jedi menguelet (michelet)

***Les micro-toponymes :**

Des noms qu'on donne aux petits champs dans un village par exemple.

1-dictionnaire Encarta 2009

2-J-C-Bouvier et J-M- Guillon, *la toponymie urbaine, signification et enjeux*, L'Harmattan, Paris, 2001,103

c. Le nom propre :

Le nom propre « nom qui s'applique à l'individu, un objet unique, une réalité individuelle .alors que le nom commun correspond à une classe, une idée générale, un sens »¹.

Le nom propre n'a pas de définition, il permet d'identifier un individu précis dans une communauté, un lieu (canada), un objet, un animal, ils sont des signes importants de la langue qui nous révèlent des aspects concernant un groupe ou une société, c'est l'expression d'une identité territoriale.

Le nom commun, est un nom donné à toutes les choses, appellation distinctive par laquelle l'être humain désigne les êtres ou les choses.

En linguistique le nom commun « est un mot appartenant à la catégorie grammaticale des substantifs »², est un nom accompagné d'un déterminant à titre d'exemple : « mon chien est parti »

Le nom propre est étudié sous deux points, sur l'axe synchronique et l'axe diachronique pour constater l'évolution de la forme du nom au fil du temps et les transformations qui en ressortent.

c-1 Classes du nom propre :

On peut classer les types d nom propre en six classes :

- 1-Les anthroponymes : les personnes individuelles, ou les groupes de personnes
 - 2-les toponymes : les noms des lieux, pays, villes.
 - 3-les ergonymes : les noms de marques, d'entreprise, titres d'ouvrages, les noms des lois etc.....
 - 4-les paraxonymes : les maladies, les événements culturels et les périodes historiques.
 - 5-les phenonymes : les astres, les comètes, les ouragans, les zones de basse et de haute pression.
- Les zonnymes : les noms d'animaux domestiques

1-le petit robert 1993

2-Dictionnaire Encarta 2009

3-Bescherelle,la grammaire pour tous.Hatier.p 318

Partie pratique

**Monographie de la région/
corpus et analyse des
données**

1-Monographie de la région :

Ain El Hammam est région kabyle de la wilaya de Tiziou zou, Elle est d'une superficie de 38,55

Km², cette commune compte 20401 habitants (2008) dont 7583 habitants au chef lieu de la commune et le reste est réparti sur ses 19 villages ainsi que les zones éparses.

La commune est aussi le chef lieu de daïra, est située à 45 km au sud-est du chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Elle est accessible à partir de la RN 15 et la RN 71.

Les limites territoriales de la commune de Ain El Hammam :

- ✓ Au Nord : la commune d'Ait Aggouacha.
- ✓ A l'ouest : la commune de Beni Yenni.
- ✓ Au Sud- Ouest : la commune d'iboudrarene.
- ✓ Au sud : les communes de Yattafene et Akbil.
- ✓ Au sud –est : la commune d'Abi Youcef.
- ✓ A l'Est et Nord-est : la commune d'Ait Yahia.

2-Le climat :

La ville est située sur le versant nord du Djurdjura à 1080 mètre d'altitude, elle se caractérise par un climat assez rude à la fois méditerranéen et montagnard avec :

- Un hiver pluvieux, neigeux.
- Un été chaud et sec mais tempéré par l'effet de l'altitude.
- Printemps et Automne presque équilibrés.

3-Activités économiques :

Ain el hammam vit par une agriculture de montagne vivrière ; elle est constituée principalement de l'arboriculture (olivier, figuier), et de petits élevages et des verges familiaux.

Selon les services agricoles la superficie Forestière est de 1462 Ha, la forêt est dominée par les maquis denses de chaînes vert .mais l'exploitation de cette dernière se limite à l'extraction du bois de chauffage ; pour les travaux domestiques et la cueillette de glands.

Pour l'annuaire statistique de Tizi Ouzou 2008/2009 ; Ain El Hammam dispose d'une unité d'industrie agro-alimentaire, chimique pharmaceutique et une zone d'activités à Souk El Djemâa.

Elle dispose aussi d'un marché hebdomadaire de 1480 commerçants dont 52 grossistes distributeurs, 11 boulangeries, superettes et un supermarché.

4-Urbanisation :

La zone d'habitat à forte densité s'opère le long de la voie principale existante (RN 15) et le chemin de wilaya CW 253 telle que répertorié sur le PDAU, a identifié deux agglomérations :

Notre commune marque un sursaut quantitatif et qualitatif pour son développement économique social et culturel.

5-Education :

On recense 18 écoles primaires et deux C.E.M le premier situé dans le chef lieu de la commune et l'autre à 02 kilomètres du chef lieu et deux lycées (Mustapha ben Boulaïd , lycée fille).

6-Culture :

Pour faire face au manque d'infrastructures culturelles, la commune a procédé à la transformation des salles de classe de l'ex-annexe CEM en centre culturel qui abrite quelques activités. L'extension a été faite pour ouvrir une médiathèque et une salle de conférence qui a apporté un plus pour les citoyens et particulièrement pour les Jeunes et un grand cinéma.

Et pour soutenir la culture au niveau de la commune des subventions financières sont allouées aux 07 associations culturelles actives au niveau local. et ce pour encourager la créativité.

7-Bref aperçu historique :

Ain El Hammam était le chef lieu de la commune mixte de Djurdjura, créée par l'administration française.

Par ailleurs, Ain El Hammam, est passée par trois appellations :

-l'appellation datant de l'époque coloniale : Michelet en hommage à l'historien « Jules Michelet, 1881).

-Aseqifnetmana, est une autre appellation de cette localité, mais celui-ci n'est qu'un nom d'une parcelle de ce centre urbain.

Au début Ain El Hammam(ex Michelet)était intégré à la grande commune mixte du Djurdjura regroupant :Ain El Hammam (ex Michelet) ;L.N.I (ex Fort National) ;At Douala ;Ouadias ;Ouacif ;Atyanni et Illoula.

Avec l'évolution il y a eu découpage administratif qui a donné naissance à la commune mixte de Michelet regroupant : Les Archs de Ouacif, Atyettouragh, Illilten et At Yahia.

A partir de 1954 a été créé la commune de plein exercice c'est-à-dire un autre niveau de subdivision des communes mixtes où chaque commune était indépendante de l'autre.

-Après l'indépendance, l'état algérien lui a attribuée le nom de Ain El Hammam.

1-Présentation du terrain d'enquête :

Notre étude s'inscrit dans un cadre sociolinguistique, elle s'est déroulée dans la région de Ain El Hammam. Pour bien mener l'enquête, nous avons choisis comme méthode le questionnaire, ce dernier porte sept (7) questions (ouvertes et fermées), les questions ouvertes nous ont permis de répondre à notre objet de recherche basé sur la collecte des attitudes et l'imaginaire des habitants de la région vis-à-vis de la nomination de leur localité. Nous avons réalisés notre enquête plus exactement dans la ville de Ain El Hammam au mois de juillet 2016, les jours choisis pour mener l'enquête étaient le samedi et le mardi ; ce choix n'est pas fortuit, il est basé sur le fait que ces deux journées de la semaine sont des jours du marché, ceci nous a permis de toucher un nombre important d'habitants.

Nous avons pu distribuer le questionnaire à des femmes et des hommes de différentes tranches d'âge dans des endroits tels que les arrêts de bus, l'hôpital, les magasins et les marchés.

Nous avons opté pour la distribution individuelle des questionnaires dans le but de bien expliquer aux gens le thème et la raison de notre enquête, car au départ les gens nous ont prit pour des journalistes ce qui a posé des difficultés surtout pour les personnes d'un certain âge qui ont paniqué et pas voulu nous répondre au sujet de quelques questions, à l'exemple de la deuxième question.

Nous avons, de la même manière rencontrés certaines difficultés avec les personnes non instruites avec qui nous nous sommes retrouvés obligés d'expliquer davantage, de traduire et d'écrire à leur place .

Pour ce qui est de la répartition des différentes tranches d'âge de nos enquêtés, elle s'est effectuée sur la base des objets ciblés de nos hypothèses, nous avons délimité la première tranche d'âge de sorte à englober toutes les personnes susceptibles ayant vécu avant la guerre de libération, ce qui nous fait la tranche de 70-96 ans. La seconde tranche est censée regrouper les personnes ayant vécu durant la colonisation française et fait l'école de France en français, elle se situe entre 56 et 65 ans. La troisième tranche englobe les personnes ayant vécu les événements du printemps noir durant les années 80 parce que nous jugeons que c'est un élément clé dans la construction de l'imaginaire des enquêtés, elle situe entre 37 à 55ans. La dernière tranche se situe entre 18 à 29 ans, elle regroupe les plus jeunes et les moins

touchés par ces événements historiques, ils sont censés répondre aux phénomènes de vogue, ce que nous chercherons à affirmer ou à infirmer à travers notre recherche.

Le questionnaire :

Le questionnaire distribué est comme suite :

Questionnaire

Prénom :

Age :

Sexe : femme homme

Commune :, Village :

Profession :

Niveau d'étude : Primaire

Moyen

Lycée

Université

1/ Comment s'appelle votre région ?

.....

2 / Quelle est l'origine de ce nom (toponyme) ?

Berbère

Français

Arabe

Autres

3/ Selon vous, que signifie-t-il ?

.....

4/ Connaissez-vous d'autres appellations qui renvoient à cette même région ?

Oui Non

Si oui lesquelles ?

.....
.....
.....

5/ Le nom de votre région a-t-il une histoire ?

Oui Non

Si oui laquelle ?

.....
.....
.....
.....
.....

6/ Lequel de ces noms utilisez-vous le plus ?

.....

Pourquoi ?

.....
.....
.....

7/ Connaissez-vous d'autres régions qui portent la même appellation ?

Oui Non

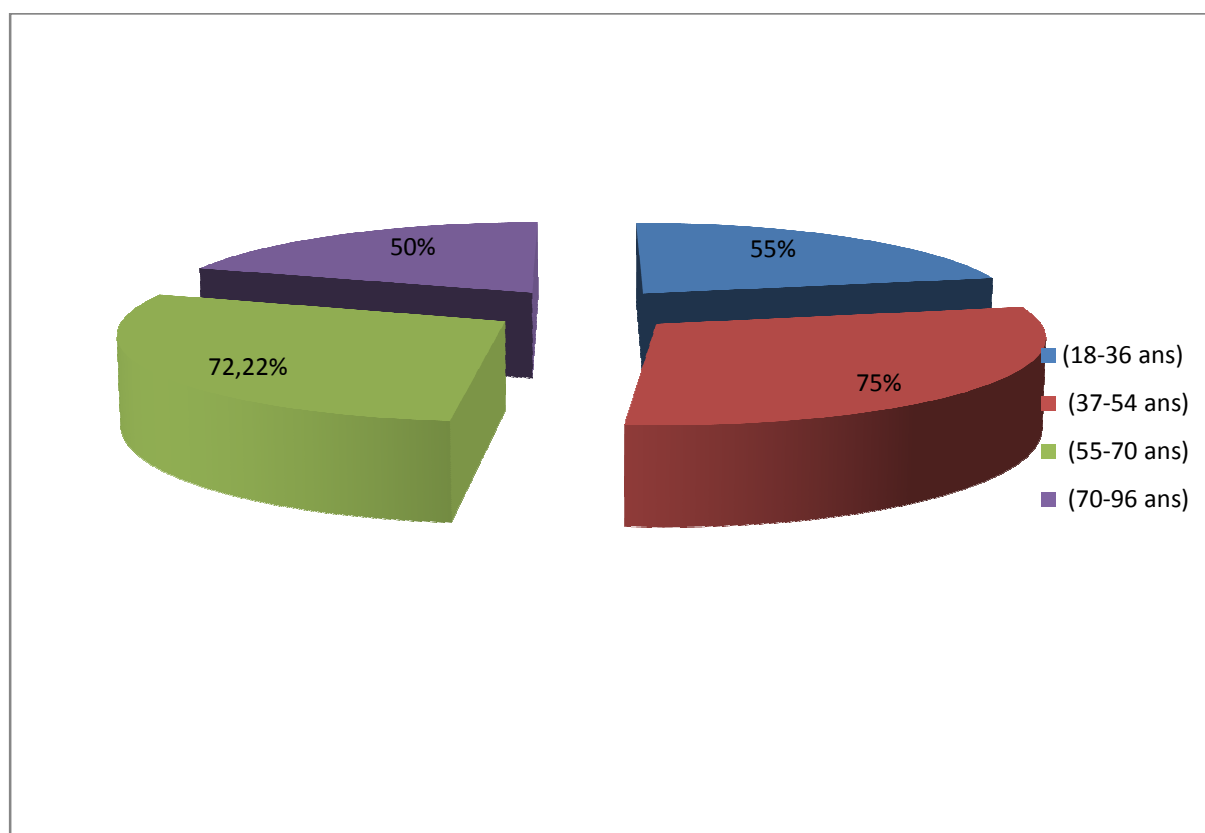
Si oui,citez-les

.....
.....
.....
.....

3- Analyse des données :

Nous allons analyser les questions du questionnaire en se basant sur trois critères : (l'âge, le sexe et le niveau d'instruction)

Question N°1 : comment s'appelle votre région ?



Le nom de la région selon l'âge

1-Selon le critère d'âge :

-Pour la première tranche d'âge (18-36ans) :

Nous constatons que (55%) des personnes concernées optent pour le choix de l'appellation « Michelet ».

Cependant, (20%) d'entre elles choisissent le nom de « Ain El Hammam » ; les (25%) restantes optent pour l'usage des deux appellations en parallèle.

-Concernant la deuxième tranche d'âge (37-54ans) :

Nous remarquons un pourcentage important de (75%) choisissent l'appellation de « Michelet ».

Ensuite, (20%) préfèrent le nom de « Ain El Hammam », tandis que (5%) seulement, optent pour le choix des deux appellations en même temps.

-Dans la troisième tranche d'âge (55-70ans) :

Nous enregistrons (72,22%) des personnes concernées qui, utilisent le toponyme « Michelet », alors que (22,22%) d'entre elles désignent leur région par le nom de « Ain El Hammam » ; le pourcentage restant de (5,55%) de personnes adoptent les deux toponymes.

-Quant à la quatrième tranche d'âge (70-96ans) :

Nous constatons le même pourcentage de (50%) pour l'utilisation du nom « Michelet » ainsi que « Ain El Hammam » et 0% pour l'usage des deux noms en parallèle.

Commentaire :

Après avoir effectué l'analyse des données recueillies, nous remarquons que, les personnes interrogées, toutes tranches confondues, choisissent l'appellation de « Michelet » pour désigner la région à l'exception de la tranche des "vieux" qui disent opter pour les deux appellations « Michelet » et « Ain El Hammam ».

2- selon le sexe :**Le nom de la région selon le sexe**

	Michelet	Ain El Hammam	Les 2
Hommes	13,80%	5,52%	1,84%
Femmes	3,84%	1,20%	0,72%

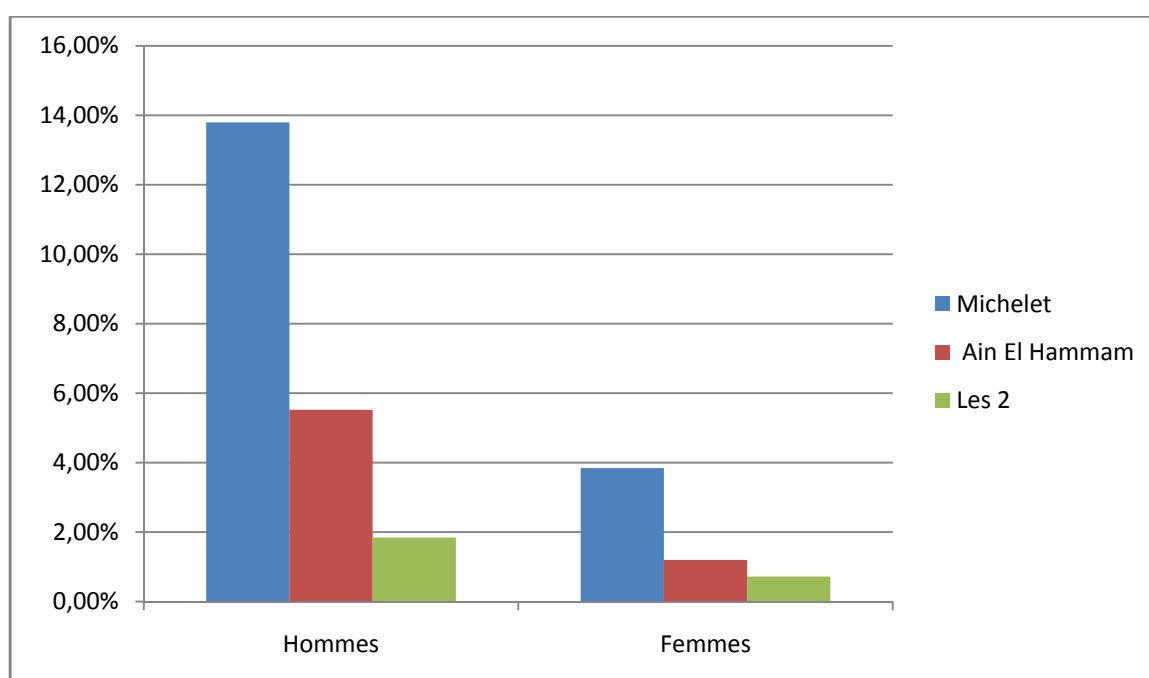
Ce tableau représente les réponses des enquêtés à propos du nom de la région selon le critère de sexe :

Pour le sexe féminin :

Nous constatons que (3.84%) d'elles choisissent l'appellation de « Michelet », ensuite un pourcentage de (1.20%) disent « Ain El Hammam » ; enfin avec le taux de (0.72%) optent pour le choix des deux appellations ensemble.

Pour le sexe masculin :

(13.80%) préfèrent le nom de « Michelet », tandis que juste (5.52%) utilisent le toponyme « Ain El Hammam », (1.84%) représente les enquêtés qui usent les deux en même temps.



Nom de la région selon le sexe

Commentaire :

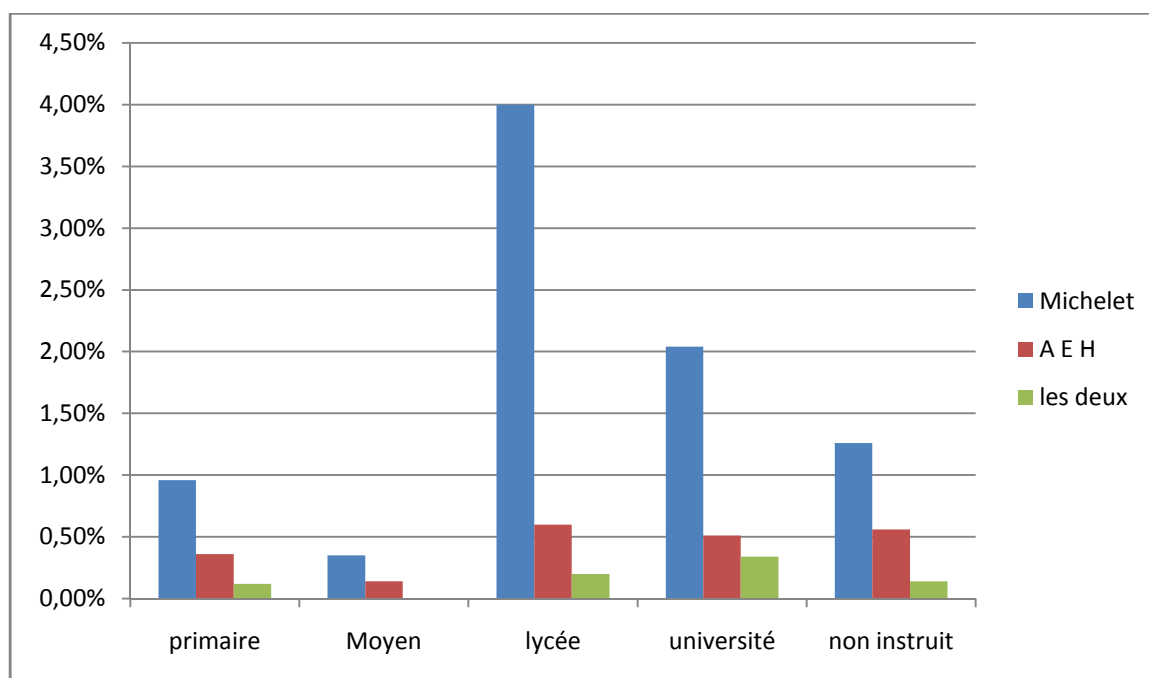
Concernant les personnes enquêtés qui disent opter pour les deux appellations « Michelet » et « Ain El Hammam », leurs réponses étaient ainsi : « Ain El hammam ; ex Michelet », cela signifie que l'imaginaire linguistique des personnes enquêtées, notamment les hommes renvoient l'appellation de « Michelet » à ce qui est ancien et vieux. Nous déduisons ceci à travers le préfixe « ex » ajouté au toponyme « Michelet » pour définir l'emplacement historique de cette appellation qui a été remplacée par une nouvelle dite « Ain El Hammam ».

Après avoir fait ce constat, nous avons jugé utile de chercher et de nous renseigner auprès de l'APC de « Ain El Hammam », afin de comprendre l'origine de cet imaginaire qui fait du toponyme »Michelet « une ex appellation, c'est là que les services de l'APC nous confirme que cette appellation était exclusivement utilisée avant 1962 ; mais que le système instauré après l'indépendance a banni ce nom afin de laisser place à un autre dit « Ain El Hammam » et répondait à la politique linguistique de l'époque.

3- selon le niveau d'instruction :

	Michelet	AIN El Hammam	les deux
Primaire	0,96%	0,36%	0,12%
Moyen	0,35%	0,14%	0%
lycée	4%	0,60%	0,20%
université	2,04%	0,51%	0,34%
Non instruits	1,26%	0,56%	0,14%

Représentation graphique :



Nom de la région selon les niveaux d'instruction

Dans ce graphe nous présentons les réponses pour la première question " comment s'appelle votre région ? "selon les niveaux d'étude des enquêtés :

- Pour le niveau primaire :

(0,96%) utilisent l'appellation de Michelet, (0,36%) emploient Ain El Hammam et (0,12%) se servent des deux appellations.

- Pour le niveau moyen :

(0,34%), disaient Michelet, pour (0,14%) c'est Ain El Hammam.

- Pour le niveau secondaire :

Avec un (4%) l'usage de « Michelet », (0,6%) pour « Ain El Hammam », et en dernier avec (0,2%) optent pour le choix des deux appellations.

- Pour le niveau universitaire :

(2,04%) représente ceux qui utilisent « Michelet », (0,51%) « Ain El Hammam » et enfin (0,34%) pour les deux appellations.

-Pour les non instruits :

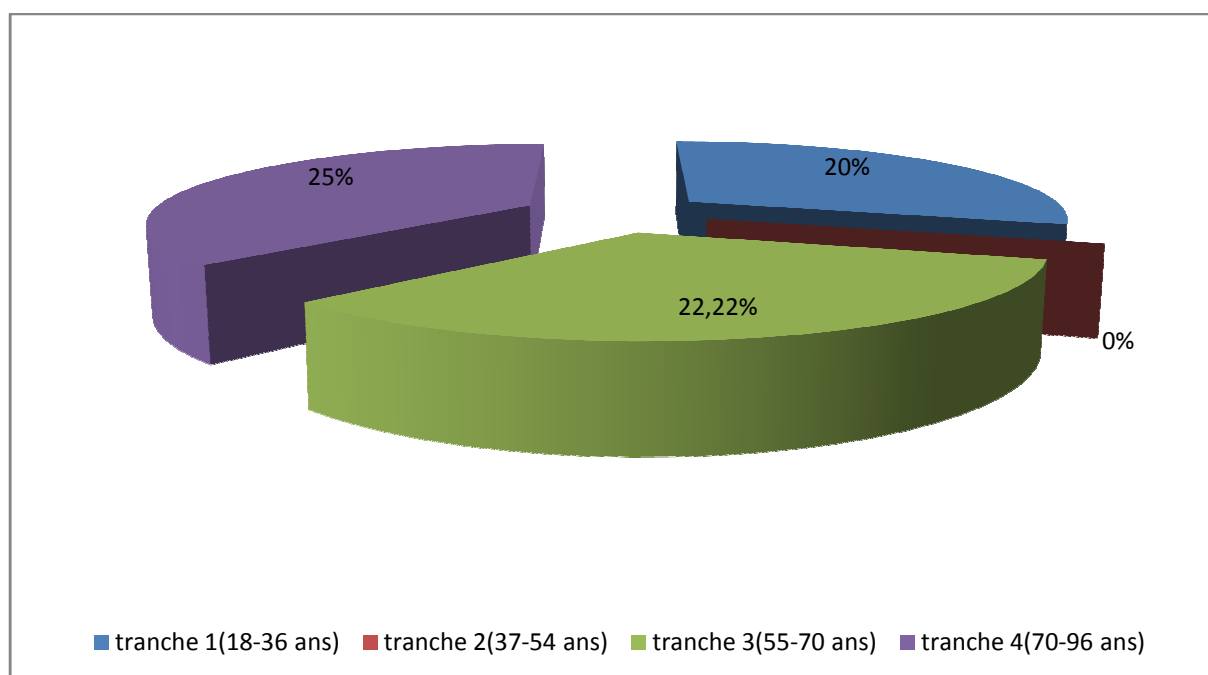
(1,26%) représente l'utilisation du toponyme Michelet, ensuite (0,56%) emploient Ain El Hammam, vient en dernier avec un pourcentage de (0,14%) ceux qui recourent à l'utilisation des deux appellations.

Dans cette analyse, le taux le plus élevé est toujours celui concernant l'appellation de « Michelet » dans les différents niveaux mentionnés.

Commentaire :

Nous remarquons que le niveau d'étude variant du primaire au secondaire voire l'universitaire n'influe pas sur le choix de l'appellation utilisée pour désigner la région en question.

Question 2 : Quelle est l'origine du toponyme ?

Représentation graphique :

1-Selon l'âge :

La figure ci-dessus, représente les réponses des enquêtés sur la question N°2 selon différentes tranches d'âge :

-Pour la première tranche d'âge (18-36ans) :

Nous constatons que (55%) des personnes enquêtées affirment que l'origine du toponyme « Michelet » est française ; pendant que (25%) de ceux qui choisissent le nom « Ain El Hammam » disent qu'il est d'origine arabe, et les (20%) restantes signalent que le nom de « Ain El Hammam » est d'origine berbère.

-Pour la deuxième tranche (37-54ans) :

Pour (80%) des personnes enquêtées, le nom de « Michelet » est d'origine française, cependant, les (20%) qui choisissent l'appellation de « Ain El Hammam » déclarent qu'elle est d'origine arabe.

-Concernant la troisième tranche (55-70ans) :

Ceux qui choisissent le nom « Michelet », avec un taux de (61,11%) confirment qu'elle est d'origine française, pendant que,(22,22%) assurent que « Ain El Hammam » est d'origine arabe, et avec un taux de (16,66%),prétendent que l'appellation de « Ain El Hammam » est d'origine berbère.

-Pour la quatrième et dernière tranche d'âge (70-96ans) :

Nous constatons que (67%) des enquêtés disent que « Michelet » est d'origine française ; cependant, (25%) d'entre eux, affirment que « Ain El Hammam » est d'origine arabe, et les (8%) restants soulignent que le nom de « Ain El Hammam » est d'origine berbère.

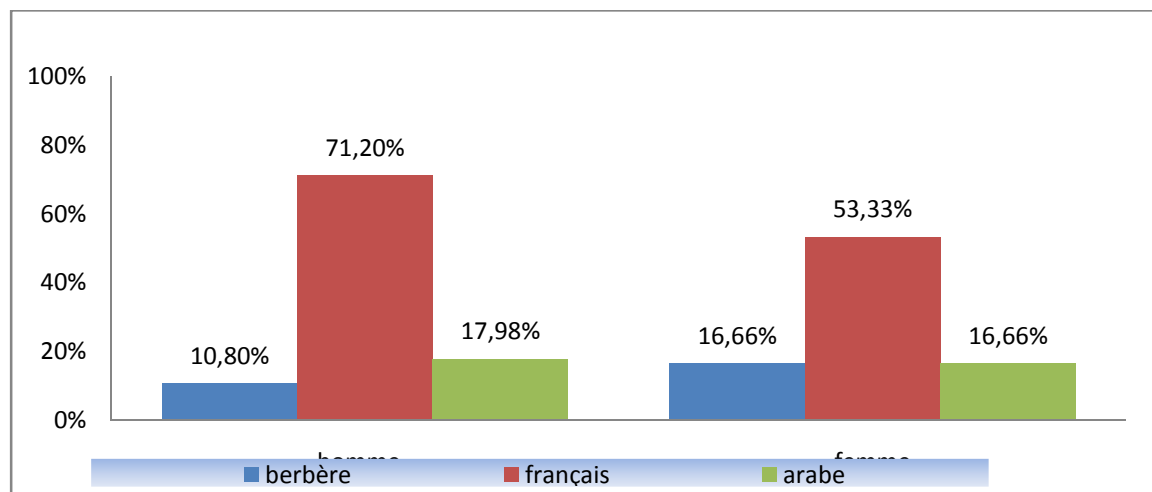
Commentaire :

Après l'analyse des données récoltées, nous constatons que dans toutes les différentes tranches d'âges confondues qui choisissent l'appellation « Michelet », disent qu'elle est d'origine française, notamment la deuxième et la quatrième tranche d'âge ; et cela revient au fait que les personnes de la quatrième tranche (55-69ans) ont vécu la période coloniale, donc, ils savent que le nom « Michelet » est français .

Pour la deuxième tranche (37-54ans), parce qu'ils ont assisté le mouvement 80, et ils manifestent un refus totale pour la langue arabe.

2-Selon le sexe :

Dans ce graphe, nous allons présenter, les résultats obtenus pour la deuxième question " qu'elle est l'origine du toponyme ?" Selon le critère de sexe :



Origine du toponyme selon le sexe

-Pour les femmes :

Un taux de (53,33%) confirment que le toponyme « Michelet » est d'origine française ; avec un pourcentage égale à (16,66%) ceux qui confirment que le nom de « Ain El Hammam »est d'origine arabe, mais il y en a d'autres qui contredisent et signalent que cette appellation est d'origine berbère.

-Pour les hommes :

(69,23%) des personnes enquêtées, affirment que l'origine du toponyme « Michelet »est d'origine française, pendant que (15,38%) disent que le nom de « Ain El Hammam »est d'origine arabe, en dernier, un pourcentage de (10,25%), indiquent que ce toponyme est d'origine berbère.

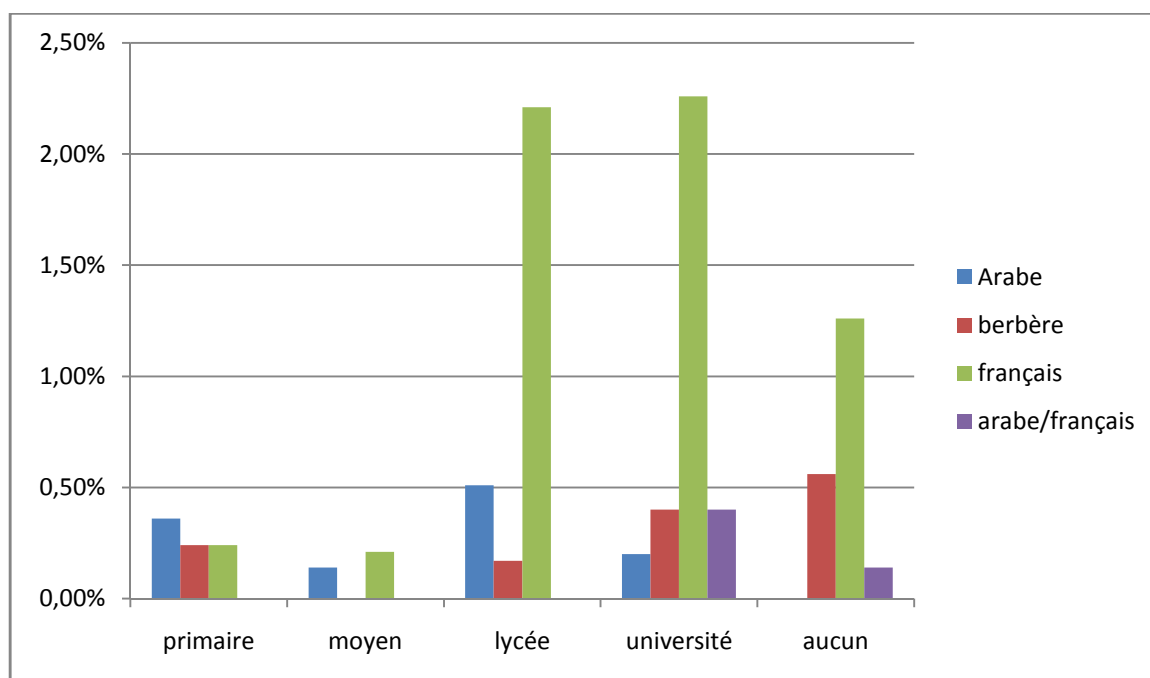
Commentaire :

Selon les résultats obtenus, les hommes, ainsi que les femmes préfèrent le nom « Michelet ». Pour le sexe féminin, ce toponyme renvoie à ce qui est vert (fleurs, printemps), à l'eau et aux sources. Donc leur imaginaire linguistique à propos de ce nom réfère à tous ce qui est vif ; or que pour l'imaginaire linguistique des hommes à propos de ce nom renvoie à une personnalité française ayant marquée la guerre de libération et qui peut être considérée comme étant méliorative et aussi, on trouve quelques manifestations de valorisation pour le français à l'égard de la langue arabe.

3-Selon le niveau d'instruction :

	Arabe	berbère	français	arabe/français
primaire	0,36%	0,24%	0,24%	0%
moyen	0,14%	0%	0,21%	0%
lycée	0,51%	0,17%	2,21%	0%
université	0,20%	0,40%	2,26%	0,40%
Non instruit	0,14%	0,42%	1,26%	0,14%

Origine du toponyme selon le niveau d'étude



D'après ce graphe nous remarquons que :

Ceux du primaire avec (0,36%) disaient que « Ain El Hammam » est d'origine arabe, (0,24%) pour le toponyme « Michelet » est à l'origine français et (0,24%) pensent qu'il est d'origine berbère.

Pour ceux du moyen,(0,21%), disent que le toponyme « Michelet est d'origine française et (0,14%) disent que « Ain El Hammam » c'est arabe.

Et pour les lycéens,(2,21% ont répondu que « Michelet » est d'origine française,(0,51%) disaient que « Ain El Hammam » c'est arabe, et pour(0,17%) pensent que « Ain El Hammam » est d'origine berbère .

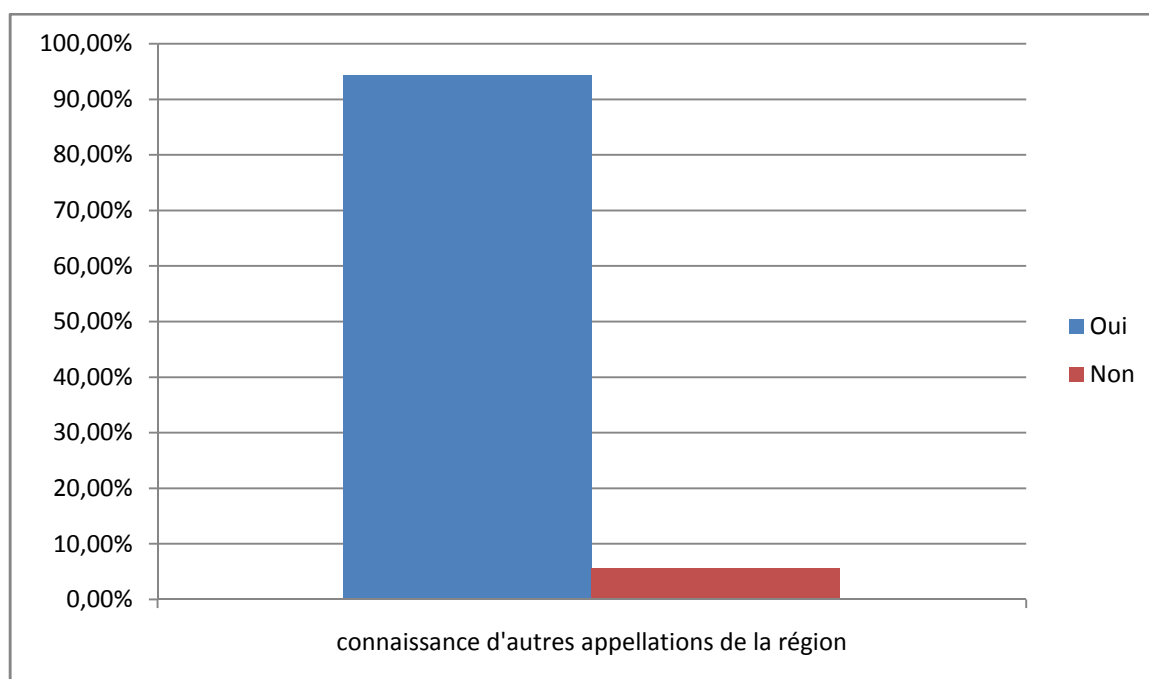
Les universitaires, répondaient avec (2,26%)que « Michelet »est d'origine française, (0,40%) pensent que « Ain EL Hammam » est à l'origine berbère or (0,20%) disent qu'il est d'origine arabe ; et un pourcentage de (0,40%) de ceux qui utilisent les deux toponymes affirment que leurs origines sont français et arabe « Michelet , Ain El Hammam ».

Concernant les non instruits : avec un pourcentage de (0,14%) le toponyme « Ain El Hammam »est arabe, et « Michelet »est à l'origine français avec (1,26%) , « Michelet » est d'origine berbère avec (0,42%) et puis le mélange (arabe/français) avec (0,14%).

D'après les résultats obtenus, on remarque que les enquêtés du lycée, de l'université et les non instruits ont eu le grand pourcentage concernant l'origine française du toponyme en question, peut être ça revient au fait qu'ils connaissent l'histoire beaucoup plus que ceux du primaire, mais chez les enquêtés du primaire le pourcentage pour la réponse de l'origine arabe est plus élevée, et cela revient peut être au système éducatif arabisé, ou au fait qu'ils sont si petits à avoir la curiosité de chercher et connaître l'histoire.

Question 4 : connaissez-vous d'autres appellations qui renvoient à cette même région ?

Représentation graphique :



Le graphe ci-dessus montre le pourcentage des réponses obtenues pour la quatrième question du questionnaire : "connaissiez-vous d'autres appellations qui renvoient à cette même région ?".

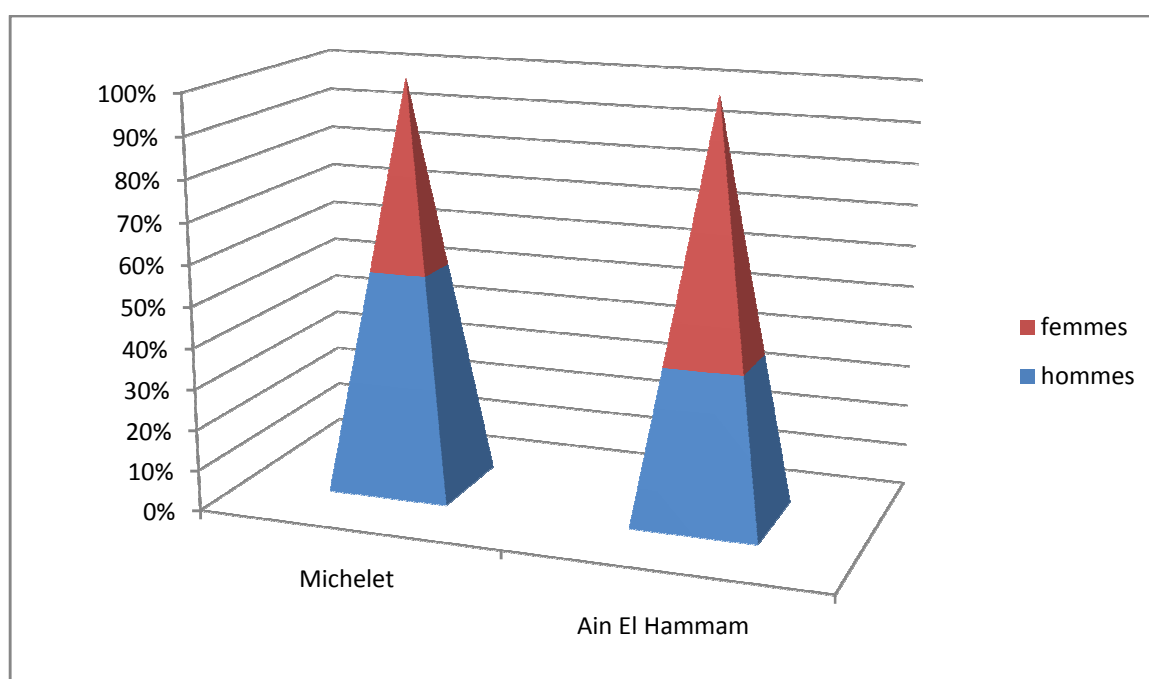
Pour cette question nous l'avons pas analysés selon les critères cités auparavant, et cela revient au fait que la majorité des réponses des enquêtés étaient presque les mêmes.

En analysant ce graphe, nous percevons que (94,28%) est enregistré par ceux qui connaissent d'autres appellations, et le (5,71%) représente ceux qui ne connaissent pas.

Tala budi, El hammam, Tala n'sila, Asqif n'tmanathlath n'Ath Manguellath étaient les toponymes mentionnés par les enquêtés qui connaissent d'autres appellations de la région.

Question 6: lequel de ces noms utilisez-vous le plus ?

1-Selon le sexe :



Le nom le plus utilisé selon le sexe

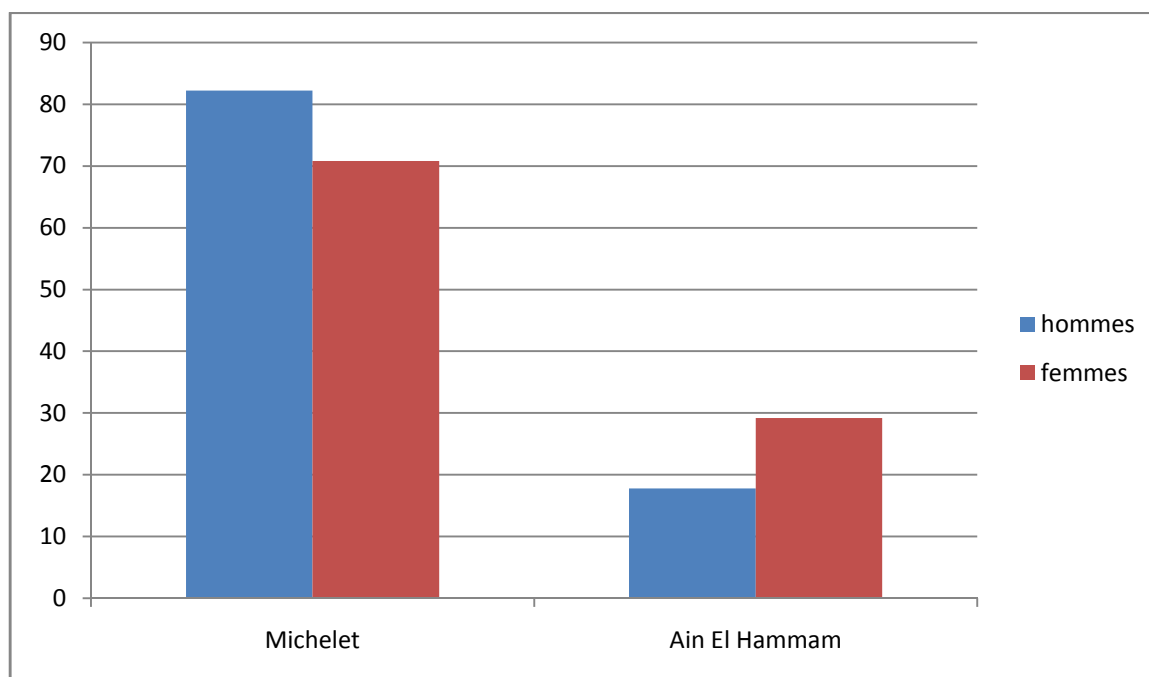
La figure ci-dessus représente les réponses sur la sixième question "quel est le nom le plus utilisé ?" selon deux critères (le sexe et l'âge).

- Pour les hommes :

Un nombre important de (82,22%) utilisent l'appellation de « Michelet » pendant que (17,78%) préfèrent l'appellation « Ain El Hammam ».

- Pour les femmes :

Un pourcentage de (70,83%) optent pour le choix de l'appellation de « Michelet, tandis que (29,17%) d'entre elles choisissent le toponyme « Ain El Hammam ».



Le nom le plus utilisé selon le sexe

2-Selon l'âge :**-La première tranche (18-36ans) :**

(25,71%) optent pour le choix de l'appellation de « Michelet », tandis que juste (2,86%) préfèrent le nom de « Ain El Hammam ».

-La deuxième tranche (37-54ans) :

Un pourcentage de (22,85%) préfèrent utiliser l'appellation « Michelet », pendant que (5,71%) utilisent le plus le toponyme « Ain El Hammam ».

- La troisième tranche (65-70ans) :

Un taux de (20%) choisissent le nom de « Michelet », par contre, (5,71%) préfèrent utiliser le nom de « Ain El Hammam » pour désigner leur région.

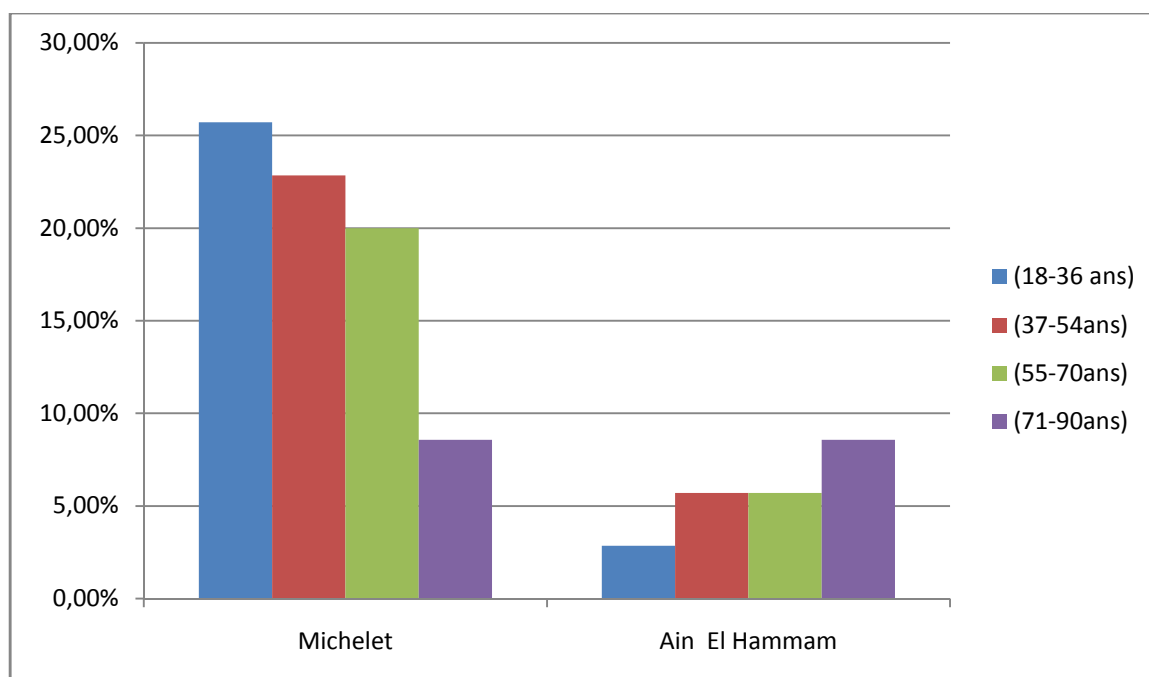
-La quatrième tranche (71-96ans) :

Nous constatons un pourcentage identique pour le choix des deux appellations en parallèle qui est de (8,75%).

Remarque : pour les deux critères sexe et âge, l'usage de l'appellation de « Michelet » est supérieure à celle de « Ain El Hammam »

Commentaire :

En accord avec les résultats obtenus à travers les questions précédentes, le toponyme de « Michelet » est toujours le plus mis en avant, le plus utilisé et préféré à l'usage pour les deux genres (hommes et femmes) et pour toutes les tranches d'âge.

**Le nom le plus utilisé selon l'âge**

Après analyse, nous avons remarqué que les habitants de cette localité préfèrent utiliser le toponyme de « Michelet ». Nous avons donc cherché à comprendre les raisons de choix majoritaire et nous avons pris l'initiative de leur en demander les raisons. Nous avons obtenu les réponses suivantes :

-Par favorisation et préférence personnelle

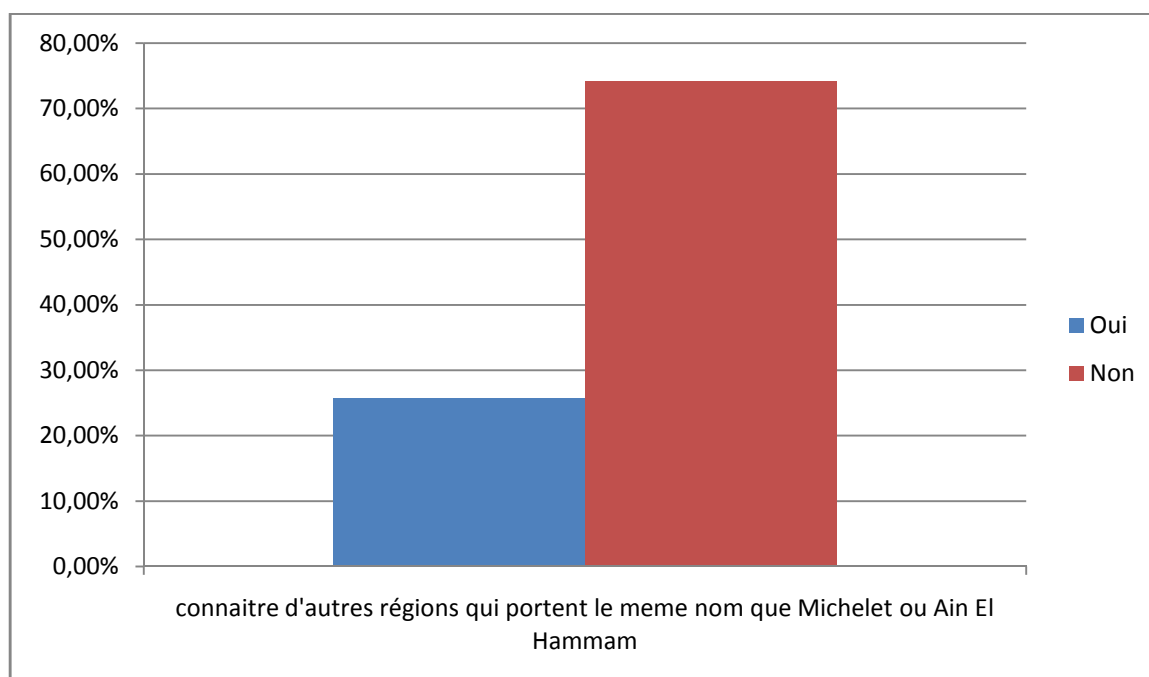
-Parce que c'est le nom le plus connu

- Par habitude
- Parce qu'il est le toponyme le plus facile à prononcer
- Parce que c'est un héritage français
- Parce qu'il est ancré dans la conscience collective
- Parce que c'est un nom ancestral

L'ensemble de ces réponses ne fait qu'étayer les résultats précédemment obtenus et nous confirme la correction du cheminement de notre enquête.

Question 7 : connaissez-vous d'autres régions qui portent la même appellation ?

Représentation graphique :



D'après le graphe présenté, (74,28%) des enquêtés ont répondu par un « NON », et le reste avec (25,71%) ont donné la réponse de « OUI ».

Dans cette question, nous n'avons pas eu recours aux différents critères d'analyse (sexe, âge, niveau d'étude), car la majorité des réponses se ressemblent.

On remarque que, la majorité des enquêtés ne connaissent pas d'autres régions qui porte le même nom que Michelet, et ceux qui ont répondu par « oui » ont cité des toponymes tels que rue Michelet en France ; la rue Didouche Mourad ex rue Michelet à Alger.

Conclusion

Conclusion

Arrivés au terme de ce travail, nous faisons le point sur l'ensemble des questions et hypothèses avancées au début.

Ainsi, nous avons posé la problématique qui est de savoir quel est l'imaginaire linguistique des gens d'Ain El Hammam à travers les toponymes de leur région.

Notre démarche a consisté à la distribution d'un questionnaire pour un large public englobant des gens de différentes classes sociales et tranches d'âge. Le contenu essentiel du questionnaire porte sur le nom de la région et son origine, l'existence ou pas d'autres appellations pour la même région et de savoir lequel de ces toponymes potentiels est le plus utilisé par les autochtones de la région et pourquoi.

Après la collecte des données et leur exploitation, nous sommes parvenues aux résultats suivants :

-La récurrence de l'emploi du toponyme « Michelet » au détriment des autres qui désignent cette région. La majorité des enquêtés expliquent ce choix par le fait que « Michelet » est le plus connu et plus facile à prononcer...etc.

-L'origine du toponyme « Michelet » s'explique selon la majorité des enquêtés par l'appellation française donnée par l'ex colonisateur.

-L'emploi du toponyme « Ain El Hammam » est très réduit, en raison d'un rejet d'origine idéologique (le sujet de la langue arabe) puisque le toponyme a une connotation arabe.

-La non réhabilitation du toponyme berbère datant de l'époque Antée-colonial est due à l'absence d'un consensus autour d'un toponyme.

En effet, d'après notre questionnaire, il existerait plusieurs toponymes de la région : (thalabudhi, El hammam, tllathaathmengueleth...) sans qu'aucun d'entre elles ne soit accepté et reconnu par l'ensemble des gens de la région.

Ces données nous ont amenés à stipuler les informations suivantes concernant l'imaginaire linguistique des personnes enquêtées.

D'après les données recueillies dans les questionnaires que nous avons distribués, la norme la plus récurrente qui est prise en considération chez les enquêtés est la norme dite fictive.

Conclusion

En effet, en l'absence d'une norme édictée par une institution (école, académie, etc.) ou consignée dans un dictionnaire, c'est la règle de la pratique langagière qui l'emporte dans l'imaginaire linguistique des enquêtés. C'est dire que les gens de cette région « Ain El Hammam » optent pour le toponyme « Michelet » selon une logique de praticité. L'usage de ce toponyme est celui qui répand ou qui traduit les représentations que se font les enquêtés à propos de leur région.

L'image qu'ils ont de leur région, à savoir une région francophile, trouve sa représentation dans le toponyme français qui est "Michelet". Cela expliquerait aussi leur rejet du toponyme arabe "Ain El Hammam" qui, lui, est institutionnalisé par l'administration. Cette norme fictive serait aussi derrière la non réhabilitation du toponyme berbère ancien et cela en l'absence d'un consensus ou d'un vestige attestant l'authenticité d'une appellation berbère commune.

Bibliographie :

Bescherelle, la grammaire pour tous. Hatier. p 318

Bourdieu, ce que parler veut dire. Paris. Fayard. 1982

Cheriguen (F), toponymie Algérienne des lieux habités. 1993

Christian Baylone, Paul Fabre, Les noms de lieux et de personnes, ed. Nathan, 1982

Dictionnaire encyclopédique (noms communs, noms propres). Alpha. 1991

Dictionnaire de linguistique, Larousse. 2007

Dictionnaire de français, Larousse 2000

Dictionnaire Encarta 2009

Dubois Jean et Al. dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Larousse. Paris. 1994

Ed. L'Harmattan. 2001. Paris

Fishman J.A, sociolinguistique, F. Nattan, Labor Bruxelles. 1971

Françoise Gadet, la variation sociale en français, nouvelle édition revue et augmentée, 2007

Hamers. J.F et Blanc. M. *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga. Bruxelles. 1989

Houdebine-Gravaud Anne-Marie, *l'imaginaire linguistique*, L'harmattan. 2002.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/onomastique>

<http://wikipedia.org/wiki/toponymie>

J-C-Bouvier et J-M- Guillon, *la toponymie urbaine, signification et enjeux*.

Le petit Robert 1993

Les locuteurs et les langues : *pouvoirs, et non -pouvoirs contre pouvoirs* . cité par, Alèn Garabato Carmen, 2013

Moreau Marie Louise , *sociolinguistique. Concepts de base*. Mardaga 1996

Monique BEZIERS, Maurits VAN OVER BEKE, *le bilinguisme*, essai de définition et guide bibliographique, Librairie universitaire, LOUVAIN, 1968

Synergies Algérie, coordonné par Saddek Aoudia, boumediène Benmoussat et Jacques Cortès,
Contacts et contrastes de langues, 2009

www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-47.htm